

Conférences de secteur :

Cette année les conférences de secteur ont pris la forme d'un débat organisé autour de quatre thèmes : l'urbanisme et la voirie, les déplacements et les transports, l'écologie et les services publics. Pour le secteur 1, celui que nous partageons avec 6 autres quartiers, elle a eu lieu le 25 janvier, 19h00 à l'espace VIP de la nouvelle salle de sport Bellegrave. Pendant deux heures après un travail de préparation par groupe nous avons pu débattre des problèmes qui nous tiennent à cœur avec nos élus. Mais là aussi je me rends compte de la présence rare des pessacais ! Le secteur 1 compte environ 12000 habitants, et si l'on excepte les présidents de syndicats et comités de quartier pas plus d'une quinzaine de personnes étaient présentes. Pourtant beaucoup de sujets ont pu être abordés, pour le quartier j'ai évoqué les difficultés des déplacements doux et le gouffre financier de la ligne Pessac – Médoc qui ne rend service à personne en l'état.

Voirie :

L'an dernier il nous a été annoncé la transformation du carrefour Nancel Pénard – Jean Cordier – Pin Vert en giratoire afin d'aider à limiter la vitesse sur l'avenue Jean cordier. Le syndicat de quartier a fait un courrier à la mairie pour exprimer son étonnement quant à la façon de traiter l'objectif, et son opposition à ce projet compte-tenu des incidences pour les riverains des deux voies principales. Le parking en face du magasin Zyke devrait, à notre demande, bientôt être aménagé et règlementé.

Urbanisme :

Nous avons participé à trois commissions de concertation pour trois immeubles en devenir dans le quartier :

- 1) L'immeuble en construction avenue Jean Jaurès à la place du garage Daihatsu
- 2) Un immeuble qui va prendre la place du bâtiment « Roques et Lecoeur », et des échoppes voisines
- 3) La superstructure immobilière au-dessus du magasin Zyke. Pour ces trois projets immobiliers, il est à noter que nous avons enfin obtenu l'écoute de nos élus, à savoir que la hauteur ne dépassera pas R+2 et que la qualité architecturale s'intégrera mieux dans le paysage du quartier.

**Assemblée Générale
le 10 mars 2019 à 10h**

Salle de quartier de Verthamon.

Suivie d'un débat à 11h. avec Mr.le Maire de Pessac, accompagné de ses élus.

30 mars 2019 sortie « Ange Bleu »

Novembre 2019 Loto

Le 8 décembre 2019 Arbre de Noël



SIRET 80208603300015

L'édito du Président

Nous entendons tous beaucoup parler de démocratie participative en ce moment ! Alors, à mon tour je souhaite en parler. Savez-vous que depuis près d'un siècle (plus pour certains) les syndicats et comités de quartier de Pessac œuvrent au maintien de cette participation citoyenne à l'évolution de notre ville.

Notre syndicat de quartier « Les Echoppes-Le Vallon-Le Pin Vert » existe depuis 1925. Bien sûr, à l'origine il ne s'agissait que d'un syndicat de lotissement qui a évolué depuis pour permettre aux habitants du quartier de se faire entendre des autorités municipales. C'est ainsi, par exemple, que la salle du Royal a pu être sauvée de la démolition dans les années 80. Il y avait aussi l'organisation des fêtes de quartier dont il s'occupait, et permettait aux habitants de se côtoyer autrement qu'en voisins !

Depuis 10 ans l'équipe que j'anime en tant que président de cette association tente, tant bien que mal, de poursuivre ces échanges. Nous participons systématiquement à tous les rendez-vous de concertation que la ville nous offre. Mais qui représentons nous réellement ? Il y a dix ans à la remise en route, nous avions 120 adhérents aujourd'hui à peine 54 !

Plus fort encore, il y a 7 ans lorsque nous avons entrepris de remettre l'arbre de Noël du quartier sur pied, 27 enfants en ont profité, cette année il n'y en avait plus que 9. Au point que certains se demandent s'il est encore utile de continuer sous cette forme !

Tous les ans nous permettons également à la population du quartier de débattre avec nos élus lors de l'assemblée générale du quartier. C'est ce que j'appelle de la démocratie participative, mais qu'en faisons-nous ?

Je profite de cet édito pour, un peu tardivement, vous souhaiter une excellente année 2019.

Raymond Delcroix



Dr. Charles NANCEL PENARD

Né le 1er août 1906 à Boutiers-Saint-Trojan (Charente) Demeure 34 avenue Mozart à Pessac (Gironde)

Arrêté le 22 novembre 1940

Fusillé le 24 octobre 1941 à l'âge de 35 ans

Charles, docteur en médecine, exerce au sanatorium Xavier-Arnoz de Pessac. Adhérent du PCF, révolté par le coup d'état de Franco contre la République Espagnole, il part y créer un hôpital de campagne. À son retour il s'installe en libéral à domicile.

Il est mobilisé en septembre 1939, médecin au 218ème d'Infanterie, dans le Sud marocain. Démobilisé, il reprend son activité médicale... et politique, maintenant clandestine. Il est arrêté le 22 novembre 1940. Jeanne, son épouse, va se battre, avec une belle énergie. Elle porte au préfet en janvier 1941, une pétition de professeurs de médecine et de confrères évoquant les « hautes qualités morales et professionnelles de (leur) ami » et demandant sa libération. Sollicité par le préfet, le professeur Mauriac, président du Conseil de l'Ordre des médecins, donne son « avis » : « individu dangereux ». Il transmet à chaque signataire la motion du Conseil qui « désapprouve la pétition » : « aucune indulgence ne saurait être demandée » à l'égard de celui qui « a fait preuve d'une activité en faveur du communisme... pris parti pour la guerre des rouges en Espagne ». Il exprime enfin « sa confiance en l'esprit de justice et de vigilance » du préfet. Jeanne obtient également des attestations des chefs de son mari au 218ème : les capitaines Lacour, Estivals et Destouet, maintenant procureur. Toutes élogieuses : « Aucune propagande... a mérité l'estime et l'amitié des officiers, le respect et l'affection de tous les hommes... »



Charles est libéré le 15 février.

Il est à nouveau interné le 8 juin 1941.

L'inspecteur Laffargue l'incite à signer une déclaration de soumission à Pétain : « En jetant le papier qu'on lui présente, il déclare avec dédain « Je ne signe pas ça. »

« Je veux voir l'ennemi en face »

À juste titre, Nancel-Pénard peut être classé parmi les internés les plus dangereux car, à sa culture générale, il allie une fraternité de caractère qui fait de lui un homme d'action » rapporte Laffargue le 1er août 1941. Dans cette dernière nuit du 23 au 24 octobre, transféré avec Roger Allo de Mérignac au Fort du Hâ, le préfet en personne demande à Nancel-Pénard de renier ses idées pour avoir la vie sauve :

- Mais Monsieur le Préfet, il vous faut 50 otages. Si je signe, vous n'en aurez demain que 49 !
- Qu'importe, on prendra celui qui viendra après vous sur la liste.
- Eh bien, M. le Préfet si je n'avais pas d'autre raison de refuser ce marché, en voici une ».

Au matin de l'exécution, il refuse d'avoir les yeux bandés: « Je veux voir l'ennemi en face ».